Article 43 du Règlement

L'ÉCONOMIE

LA MISE EN ŒUVRE DE NOUVELLES MESURES—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. G. M. Gurbin (Bruce-Grey): Madame le Président, j'invoque l'article 43 du Règlement. Le samedi 21 novembre, des dizaines de milliers de manifestants se sont rassemblés sur la colline parlementaire pour tenter de faire comprendre au gouvernement les répercussions concrètes de sa politique de taux d'intérêt élevés et de ses nombreuses années d'incurie au chapitre de la planification économique. Le secrétaire parlementaire du ministre des Finances (M. Evans) a répliqué que les revendications étaient «simplistes et naïves». Quant au ministre, il a invité les gouvernements provinciaux à faire la sourde oreille aux instances des 900,000 chômeurs. Nous espérons que les autorités provinciales n'auront pas le coeur aussi dur que le gouvernement fédéral. Je propose, appuyé par le représentant d'Etobicoke-Centre (M. Wilson):

Que le ministre des Finances se tienne en partie responsable de la politique et des problèmes suscités par les gouvernements libéraux successifs, et qu'il mette désormais en œuvre des mesures qui apporteront des investissements, des emplois et un regain d'espoir aux Canadiens qui sont aux prises avec une grave récession.

Mme le Président: Cette motion recueille-t-elle le consentement unanime?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

LE BUDGET

L'APPROBATION DE L'ANCIEN PRÉSIDENT DU PARTI PROGRESSISTE CONSERVATEUR—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. Jack Burghardt (London-Ouest): Madame le Président, j'invoque les dispositions de l'article 43 du Règlement. Il semble qu'un membre éminent du Parti progressiste conservateur, en fait un ancien président national du parti, nul autre que M. Dalton Camp, souscrive au budget déposé la semaine dernière par le ministre des Finances (M. MacEachen).

Des voix: Oh, oh!

Une voix: Prenez garde!

M. Burghardt: Je propose, appuyé par le député de Parkdale-High Park (M. Flis):

Que la Chambre invite M. Camp à venir à Ottawa y enseigner à son ancien protégé, le très honorable chef de l'opposition, les rudiments de la science économique.

Mme le Président: Y a-t il consentement unanime pour cette motion?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

• (1410)

LE BUDGET

L'EXONÉRATION SPÉCIALE D'IMPÔT DES RÉSIDENTS DU NORD— RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. Peter Ittinuar (Nunatsiaq): Madame le Président, j'invoque moi aussi les dispositions de l'article 43 du Règlement. Étant donné que, dans son récent budget, le ministre des Finances (M. MacEachen) a prolongé d'un an l'exonération spéciale d'impôt dont bénéficient les employés obligés d'aller travailler dans le Nord, et étant donné que cette mesure ne profite qu'à une certaine partie de la population du Nord, soit les non-résidents, alors que tous les habitants du Nord doivent absorber le même coût de la vie élevé, je propose, appuyé par le député de Skeena (M. Fulton):

Que le ministre des Finances prenne immédiatement des mesures pour accorder la même exonération d'impôt à tous les habitants du Nord canadien.

Mme le Président: Y a-t-il consentement unanime à l'égard de cette motion?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

LA CONVERSION AU SYSTÈME MÉTRIQUE

CONDAMNATION DU PROGRAMME—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. Bill Domm (Peterborough): Madame le Président, les Américains et les Britanniques ont supprimé la commission du système métrique; ils sont nos principaux partenaires commerciaux puisque les exportations aux États-Unis et en Grande-Bretagne représentent 86 p. 100 de l'ensemble de nos échanges commerciaux. Ils sont revenus aux unités de mesure impériales ou bien les ont conservées alors que notre governement, qui prêche l'économie, permet à la Commission du système métrique de débloquer une somme de 12 millions de dollars par le biais du budget supplémentaire en 1982, notamment 3 millions de dollars pour la mise en œuvre obligatoire du système métrique chez les détaillants en alimentation. Je propose, appuyé par le député de Bow River (M. Taylor):

Que la Chambre condamne le projet ridicule du gouvernement qui consiste à imposer le système métrique aux Canadiens contre leur gré, surtout aux détaillants en alimentation.

Des voix: Bravo!

Mme le Président: Y a-t-il consentement unanime à l'égard de cette motion?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.